

## INSCRIPTION ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES HIVER 2021

**NOM et Prénom de l'enfant**.....né(e) le.....

Je soussigné (e)..... demande l'inscription de mon enfant à l'accueil de loisirs le ou les jours suivants : *(je mets une X dans la ou les cases concernées)*

	<b>MATIN</b> 8 h 30 à 12 h 30	<b>REPAS</b> 12 h 30 à 13 h 30	<b>JOURNEE</b> 8 H 30 à 18 H 30
<b>Lundi 08 février 2021</b>			
<b>Mardi 09 février 2021</b>			
<b>Mercredi 10 février 2021</b>			
<b>Jeudi 11 février 2021</b>			
<b>Vendredi 12 février 2021</b>			
<b>Lundi 15 février 2021</b>			
<b>Mardi 16 février 2021</b>			
<b>Mercredi 17 février 2021</b>			
<b>Jeudi 18 février 2021</b>			
<b>Vendredi 19 février 2021</b>			

J'ai bien noté dans le règlement intérieur de l'accueil de loisirs que :

- les inscriptions sont acceptées dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des effectifs autorisés par la DDCS
- les réservations sont fermes et définitives
- seules les absences pour maladie sont prises en compte sur présentation d'un certificat médical.
- le paiement se fait au vu d'une facture calculée par la Mairie

DATE de réception en mairie ou au centre de loisirs

Signature des parents

### Réservation à déposer au plus tard le 01/02/2021

	QUOTIENT	Réservations dans les délais	Réservations hors délais
<b>JOURNEE</b>			
Allocataire CAF quotient 1	≤ 580	8,03 €	9,87 €
Allocataire CAF quotient 2	581 ≤ 760	11,72 €	12,95 €
Allocataires CAF quotient 3	>760	14,18 €	14,79 €
Non allocataires CAF		14,18 €	14,79 €
Régime MSA		15,40 €	15,99 €
<b>1/2 JEE SANS REPAS</b>			
Allocataire CAF quotient 1	≤ 580	3,69 €	4,62 €
Allocataire CAF quotient 2	581 ≤ 760	5,54 €	6,15 €
Allocataires CAF quotient 3	>760	6,77 €	7,08 €
Non allocataires CAF		6,77 €	7,08 €
Régime MSA		7,38 €	8,11 €
<b>1/2 JEE AVEC REPAS</b>			
Allocataire CAF quotient 1	≤ 580	6,80 €	7,71 €
Allocataire CAF quotient 2	581 ≤ 760	8,63 €	9,24 €
Allocataires CAF quotient 3	>760	9,86 €	10,17 €
Non allocataires CAF		9,86 €	10,17 €
Régime MSA		10,47 €	11,31 €
<b>SORTIE PAYANTE/VEILLÉE</b>			

Allocataire CAF quotient 1	≤ 580	1,72 €	2,24 €
Allocataire CAF quotient 2	581 ≤ 760	2,42 €	3,14 €
Allocataires CAF quotient 3	>760	3,10 €	4.03 €
Non allocataires CAF		3,10 €	4.03 €
Régime MSA		3,44 €	4,48 €

**La Mairie doit être en possession d'une attestation de quotient familial CAF (pour celles et ceux dont le quotient familial ne dépasse pas 760 €) et de la fiche de renseignements 2020/2021 complétée.**